

Votre "espace sécurisé" Comment ça marche ? Qu'est-ce que vous y trouverez ?

Rendez-vous sur le site <u>www.cdg28.fr</u>

Accueil > CONCOURS > INSCRIPTION ET RÉSULTATS > Accès à votre espace sécurisé

A Connexion espace sécurisé

Le suivi de votre inscription ainsi que la consultation de votre dossier ne sont possibles que par la connexion à votre espace sécurisé.

Cet espace vous permet de visualiser l'ensemble des informations que vous avez indiquées lors de votre préinscription (type d'examen professionnel ou concours, votre identité, votre adresse ...) et toutes les étapes de la session en cours.

Si vous constatez des erreurs dans la saisie ou si vos coordonnées changent, vous pourrez y effectuer les modifications nécessaires.

Le message, **en haut**, **dans le bandeau bleu de votre espace sécurisé**, vous permettra de connaître l'état d'avancement de votre dossier.

Au fur et à mesure de l'avancée du concours ou de l'examen professionnel, vous pourrez y lire de nouvelles informations.

LES DIFFERENTES ETAPES EXPLIQUÉES EN DÉTAIL

1 - Préinscription terminée – dossier à transmettre

Bonjour (nom et prénom),

Bienvenue sur votre espace sécurisé au (type et intitulé du concours) Votre pré-inscription a été enregistrée le (date et heure).

Cette pré-inscription sur Internet ne constitue pas une inscription définitive.

Le Centre de Gestion d'Eure-et-Loir est EN ATTENTE DE VOTRE DOSSIER.

Un tutoriel expliquant, pas-à-pas, la procédure à suivre pour le dépôt du dossier d'inscription est téléchargeable dans la rubrique "Actualités à ne pas manquer".

ATTENTION : votre dossier doit impérativement nous être transmis avant la date limite de dépôt des dossiers, faute de quoi votre inscription ne sera pas enregistrée.

Ce message est affiché dès la fin de votre préinscription. A ce stade, le CDG n'a pas encore reçu votre dossier. N'oubliez pas de l'envoyer avant la date limite butoire (lire le tutoriel expliquant, pas-à-pas, la procédure à suivre pour le dépôt du dossier d'inscription, téléchargeable dans la rubrique "Actualités à ne pas manquer").

2 - Dossier en cours de transfert

Bonjour (nom et prénom),

Vous êtes inscrite au (type et intitulé du concours)

Votre pré-inscription a été enregistrée le (date et heure).

Vous avez déposé votre dossier dans les délais impartis.

Si vous n'avez déposé, qu'une partie des pièces obligatoires demandées, pensez à compléter votre dossier au plus vite.

Le Centre de Gestion vous informera de la suite donnée à votre inscription dans les meilleurs délais. En attendant, MERCI DE PATIENTER.

- > Ce message est affiché dès que vous appuyez sur le bouton « déposer mon dossier »
- Si vous envoyez votre dossier par voie postale, vous passerez directement de l'étape 1 à l'étape 3, sans passer par cette étape 2.

3 – Le CDG a reçu votre dossier

Bonjour (nom et prénom),

Vous êtes inscrite au (type et intitulé du concours)

Le Centre de Gestion a bien réceptionné votre dossier dans les délais impartis.

Si vous n'avez déposé, qu'une partie des pièces obligatoires demandées, pensez à compléter votre dossier au plus vite.

Dès que votre dossier aura été contrôlé, vous trouverez, dans une nouvelle rubrique "Documents à télécharger", un courrier de nos services.

Il faut compter en moyenne 2 à 3 mois après la clôture des inscriptions pour que les dossiers soient contrôlés. En attendant ce courrier, MERCI DE PATIENTER

Ce message confirme que le CDG a bien reçu votre dossier. S'il manque quoi que ce soit, vous serez averti(e) en temps utile. Soyez patient.

3 bis – Le CDG n'a pas reçu votre dossier dans les délais impartis

Bonjour (nom et prénom),

Bienvenue sur votre espace sécurisé au (type et intitulé du concours)

Votre pré-inscription a été enregistrée le (date et heure).

Cette pré-inscription sur Internet ne constituait pas une inscription définitive.

Un tutoriel expliquant, pas-à-pas, la procédure à suivre pour le dépôt du dossier d'inscription était téléchargeable dans la rubrique "Actualités à ne pas manquer".

Vous n'avez pas cliqué sur le bouton "déposer mon dossier" qui apparaissait seulement jusqu'à la date de clôture des inscriptions.

Le Centre de Gestion d'Eure-et-Loir n'a donc pas reçu votre dossier dans les délais impartis : INSCRIPTION NON VALIDÉE.

Ce message s'affiche lorsque vous n'avez pas transmis votre dossier dans les délais impartis. Votre inscription n'est donc pas validée. Il n'y aura donc aucune suite dans ce cas- là.

4 - Dossier complet

Vous êtes inscrite au (type et intitulé du concours) Votre dossier est complet. Vous trauvaraz un courrier de pas canviers dans la rubrique "Desuments à télécherger"

Vous trouverez un courrier de nos services dans la rubrique "Documents à télécharger".

Votre dossier a été instruit par le service concours, les pièces fournies sont recevables et vous remplissez les conditions requises. Vous trouverez votre confirmation d'inscription dans la rubrique "Documents à télécharger".

5 - Dossier incomplet

Vous êtes inscrite au (type et intitulé du concours) Votre dossier est incomplet. Vous trouverez un courrier de nos services dans la rubrique "Documents à télécharger".

Votre dossier a été instruit par le service concours mais il manque une ou plusieurs pièces permettant de vérifier la recevabilité de votre candidature. Vous trouverez un courrier de demande de complément dans la rubrique "Documents à télécharger". Merci de transmettre, au plus vite, les pièces demandées.

6 - Dossier rejeté

Au vu des éléments fournis, vous ne remplissez pas les conditions requises pour participer à cette session. Vous trouverez un courrier explicatif dans la rubrique "Documents à télécharger".

7 – Admis à concourir (convocation)

- Votre êtes admis(e) à concourir. Vous recevrez un mail vous informant du dépôt de la convocation dans votre espace sécurisé, environ 2 à 3 semaines avant le jour des épreuves. Ce document est obligatoire pour l'entrée dans la salle d'examen.
- Le lendemain des épreuves, vous pourrez imprimer votre attestation de présence déposée sur votre espace sécurisé.

8 – Résultats

Admissibilité (écrit)

Les résultats sont affichés à l'issue de la réunion du jury.

Si vous êtes NON ADMISSIBLE :

ent Les candidats non admissibles peuvent voir leur note, immédiatement après la mise en ligne des résultats.

Le courrier notifiant ces résultats est déposé sur votre espace sécurisé quelques jours après.

Si vous êtes ADMISSIBLE :

Les candidats admissibles ne peuvent avoir accès, avant l'épreuve orale ou pratique, ni à leur note, ni à leur classement.

Quelques jours après les résultats de l'écrit, vous aurez accès au lieu, date et horaire de l'épreuve d'admission sur votre espace sécurisé. Votre convocation y sera déposée.

Admission (oral et/ou pratique)

- Les résultats sont affichés à l'issue de la réunion du jury.
- Tous les candidats peuvent voir leur note, immédiatement après la mise en ligne des résultats.

Si vous êtes NON ADMIS :

Le courrier notifiant ces résultats est déposé sur votre espace sécurisé quelques jours après.

Si vous êtes ADMIS :

Quelques jours après les résultats, vous aurez accès, sur votre espace sécurisé, à :

- un courrier confirmant votre réussite
- un relevé de notes
- une attestation d'inscription sur liste d'aptitude (ou d'admission si examen professionnel)
- un coupon à renvoyer lorsque vous serez nommé sur ce nouveau grade